



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 2 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, en date du 2 Avril 2024 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie MONTCUQ EN QUERCY BLANC 46800, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain LALABARDE, Maire de MONTCUQ EN QUERCY BLANC

<i>Date de convocation du Conseil et affichage : 25 mars 2024</i>	<i>Conseillers municipaux : 23</i>
<i>Date d'affichage du compte rendu :</i>	<i>Conseillers municipaux en exercice : 23</i>
	<i>Présents : 19</i>
	<i>Votants : 20 (19 présents et 1 pouvoir)</i>

Présents :

Mesdames DEMON, FICAT, LAFAGE, MATHIEU, MATHIERE, PARAYRE, SABEL, SAURAT, SAURT
Messieurs LALABARDE, DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, FERRE (arrivée 20 H 35), LAPEZE, LAPLANCHE, MURET, ROUX

Absents/excusés ayant donné procuration : Mme RECHE a donné procuration à Mme SAURT,

Absent excusé : M. LAGARD, Mme LE QUILLEC

Absents/non excusés : M. MEYNEN

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU

RAPPEL ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Validation du dernier Procès- verbal du Conseil Municipal
- Fiscalité communale 2024
- Budgets Primitifs 2024 : Budget Annexe Logements Lebreil
 Budget Annexe Locaux Administratifs Gendarmerie
 Budget Commune de Montcuq en Quercy Blanc
- Subventions aux associations 2024
- Réalisation d'un emprunt
- Modalités de gestion des amortissements
- Avenants au marché de travaux rénovation de l'église Saint Antoine de Valprionde
- Création d'un emploi permanent
- Questions diverses éventuelles

M. NORMAN GUARDIA, Conseiller aux décideurs locaux est présent à cette réunion afin de présenter aux élus les budgets et répondre à leurs interrogations.



N° 1 - Installation d'un nouveau conseiller municipal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, suite à la démission de M. BARRAU Martial pour des raisons personnelles, l'installation d'un conseiller municipal M. FERRE Gérard venant sur la liste municipale immédiatement après le dernier élu.

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

VALIDATION DU DERNIER PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 MARS 2024

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		



N° 2 - Fiscalité communale 2024

Arrivée de M. FERRE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de maintenir à l'identique les taux d'imposition locaux, soit :

- Taxe d'habitation : 8.79 % (uniquement les résidences secondaires)
- Taxe Foncières Propriétés bâties : 35.73 %
- Taxes Foncières Propriétés non bâties : 69.07 %

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

N° 3 – Budget Primitif 2024 Logements LEBREIL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Annexe Logements LEBREIL 2024.

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		



N° 4 – Budget Primitif 2024 Locaux Gendarmerie

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Annexe Locaux Administratifs Gendarmerie 2024

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

N° 5 - Budget Primitif principal 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Primitif 2024

DEBAT :

Question de Jérôme Arnal : Est-ce que ce budget tient compte des dotations ?

Réponse : Les dotations ont été signifiées le matin même du conseil. Ce budget ne tient pas compte des dotations. La commune bénéficiera d'une dotation exceptionnelle de 55 000 euros au titre du Plan ruralité. Peu de communes sont éligibles, nous répondons aux 3 critères obligatoires :

Question de Jérôme Arnal : La réfection des toilettes publiques de la Poste n'était pas prévue, pourquoi ces travaux supplémentaires ?

Réponse : Ces toilettes sont très souvent utilisées, elles sont dans un état dégradé, sales malgré le nettoyage régulier et souvent vandalisées. Nous envisageons d'installer des toilettes telles que celles du Couvent des Cordeliers, nous avons demandé l'autorisation des bâtiments de France, nous attendons la réponse.

Question de Patrice Caumont : Est-ce que l'emprunt de 300 000 euros sera suffisant pour consolider notre trésorerie ?

Réponse : Le budget est équilibré donc l'emprunt assurera une autonomie de trésorerie suffisante pour nos dépenses d'investissement, c'est une sécurité notamment au cas où les dotations ne seraient pas versées en temps voulu. Il sera contracté auprès du Crédit Agricole.



VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté	LALABARDE - DOCHE - ARNAL BARRES - CAUMON -DEMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SAURT SAURAT		SABEL

N° 6 – Attribution de Subventions à plusieurs associations locales :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer des subventions communales à plusieurs associations locales dont l'activité contribue à l'intérêt public de notre commune par le renforcement des liens sociaux et de l'animation de notre village et l'organisation d'activités qui répondent à l'attente des habitants. Le calcul du montant de ces subventions résulte d'un examen attentif des demandes déposées par les associations.

DEBAT

Pas de question

Concernant l'abstention sur le vote des subventions de MM BARRES et CAUMON, tous deux estiment que les subventions attribuées à l'Association Lézard de la Rue sont trop élevées au regard des manifestations qu'ils organisent et qui sont payantes.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour ce vote les membres du Conseil Municipal Présidents d'association ne participent pas au vote, ils sont au nombre de 3.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - DEMON - FERRE - FICAT- LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE ROUX - SAURT SAURAT		BARRES – CAUMON - SABEL

N° 7 - Réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de contracter un emprunt de 300 000 euros au Crédit Agricole afin d'engager des travaux pour la rénovation de l'Eglise de Valprionde et la réfection des trottoirs et bordures du Lotissement Miquel.

**DEBAT**

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

N° 8 – Modalités de gestion des amortissements en M57

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les règles de gestion en matière d'amortissement. A compter du 1^{er} Mai 2024, les durées d'amortissement pour les biens inscrits au chapitre 204 et au compte 203. Les autres biens ne seront pas amortis. Les biens de faible valeur, inférieurs à 1 000 euros, seront amortis sur un an.

DEBAT

Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

N° 9 – Avenants au marché de travaux rénovation de l'Eglise St Antoine de Valprionde

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les avenants de ce marché concernant les modifications sur la charpente, les solins et les gouttières, ce qui donne des plus-values et des moins-values sur le Lot 2. Ces travaux sont approuvés par les Bâtiments de France.



Questions diverses éventuelles

Mme Sabel : Lors de la réunion de l'Office du Tourisme, le retour des personnes présentes a été très élogieux sur l'office de tourisme de Montcuq, l'accueil est très apprécié des touristes, la fréquentation est importante et donne toute satisfaction. La commission tourisme se réunira prochainement à ce sujet.

Il se pourrait que notre village soit candidat pour le « Plus beau village de France » car l'organisation souhaite retenir un village au Sud du département, Martel a été retenu pour le Nord.

Elections Européennes : le dimanche 9 juin, il sera demandé aux conseillers municipaux de bloquer leur journée afin de tenir les permanences du bureau de vote.

Départ à la retraite d'Alain CANIES, un pot de départ sera organisé fin mai.

Prochaine réunion du CM Mardi 14 Mai 2024 à 20 H 00



DEBAT

Monsieur le Maire donne la parole à M. Bernard ROUX Adjoint et qui suit ces travaux. M. ROUX précise qu'une partie du chantier prévu par l'entreprise ROQUES (blocage de la charpente en partie haute des murs maçonnés) sera réalisée par l'entreprise CATARINO qui a posé les échafaudages. Les ABF souhaitent garder l'ancienne charpente et ne changer que quelques pièces en bois, pas de zinc. Pose de gouttières pour récupérer les eaux pluviales. La couleur des tuiles a été validée.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

N° 10 - Création de poste d'un emploi permanent

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} juin 2024, compte tenu des besoins de la collectivité, afin d'augmenter le temps de travail d'un agent des services techniques suite à un départ à la retraite.

DEBAT : Pas de question

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - DEMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIEU - MATHIERE MURET - PARAYRE - ROUX - SABEL - SAURT SAURAT		

Le Maire, Alain LALABARDE

Secrétaire de Séance Jocelyne MATHIEU


